

## AVANT –PROPOS : PRÉSENTATION DU CONCOURS ET ANALYSE DES RÉSULTATS D'ENSEMBLE

Le concours 2004 a été marqué par une grande continuité d'ensemble dans les épreuves et les résultats.

L'esprit général du concours reste celui d'un concours pluridisciplinaire et généraliste. L'objectif est de recruter des élèves formés en classes préparatoires à des méthodes de travail rigoureuses et dotés d'une solide culture classique. Cette formation leur permet de choisir à l'intérieur de l'École entre des disciplines beaucoup plus variées que les agrégations classiques du second degré. La spécificité de l'ENS par rapport aux autres écoles normales est en effet que tout élève peut s'orienter librement quel que soit le concours passé (AL, BL, ou même sciences) et quelles que soient les options choisies à l'écrit ou à l'oral. A l'ENS on prépare à l'agrégation et à la recherche en philosophie, histoire, géographie, lettres modernes, lettres classiques, langues. Mais on enseigne aussi l'archéologie, la sociologie, l'économie, le droit, l'histoire de l'art, les études cinématographiques, la musicologie, les sciences cognitives, la linguistique, etc. On aura une idée de la variété des parcours possibles en consultant la brochure « Enseignements et recherches des départements et laboratoires de lettres et sciences humaines » disponible en ligne. La mise en place d'un diplôme d'établissement à la rentrée 2005 rendra plus visible la volonté de l'École de favoriser les parcours innovants et la pluridisciplinarité dont la khâgne a déjà montré aux élèves la fécondité intellectuelle.

Le jury s'efforce dans cette perspective d'évaluer les capacités d'analyse et de réflexion générales, autant que les connaissances et des méthodes propres à chaque discipline.

Le caractère généraliste est garanti par l'existence d'un tronc commun qui constitue cinq des six épreuves de l'écrit (compositions de littérature française, de philosophie, d'histoire contemporaine, version latine ou grecque, version de langue vivante étrangère) et cinq des six épreuves d'oral (explication d'un texte français, d'un texte latin ou grec, d'un texte littéraire de langue vivante étrangère, interrogation de philosophie et interrogation d'histoire contemporaine). Pour la deuxième année consécutive, on a pu noter le succès de la formule permettant aux candidats de déterminer au moment de l'inscription l'épreuve du tronc commun d'oral qu'il souhaite affecter d'un coefficient majoré (3 au lieu de 2) : les choix des candidats se sont révélés variés et le système qui allie la possibilité du choix avec le maintien du caractère généraliste du concours a donné satisfaction.

Les épreuves nouvelles ou les modifications de programme introduites en 2004 ont eu pour but de renforcer le caractère généraliste et l'ouverture du concours. Le nouveau programme d'histoire contemporaine (épreuve commune) a été à la fois allégé et rendu plus global que celui fixé par l'arrêté du 30 octobre 1996. Les sujets portant sur la deuxième partie du programme (« Le monde de 1918 au début des années 1990 : relations internationales, grandes évolutions économiques, sociales, politiques et culturelles ») devaient laisser aux candidats la liberté du choix de leurs exemples : aucun sujet ne portant exclusivement sur un pays pris isolément, le candidat était appelé à montrer une bonne connaissance d'exemples particuliers — faits marquants, évolutions ou événements majeurs — pour guider une réflexion qui englobe toutes les dimensions de l'approche historique<sup>1</sup>. Les candidats doivent savoir qu'il ne leur est pas demandé une connaissance encyclopédique d'histoire contemporaine, l'étude de l'histoire ne devant pas se faire au détriment des autres disciplines

---

<sup>1</sup> Rappelons l'ancien programme :

1 La France de 1848 au début des années 1980

2 Le monde de 1917-1918 au début des années 1980. On y inclura l'étude des grands traits de l'évolution intérieure de l'Allemagne, de la Chine, des Etats-Unis et de l'URSS.

lors de la préparation. Certes quelques rares sujets d'oral ont pu paraître s'écarter des principes qui avaient présidé à cette réforme et qui viennent d'être ici rappelés. Ils ont pu décontenancer certains candidats, même si, il faut le rappeler, les sujets les plus inattendus sont loin d'être objectivement les plus difficiles et surtout les plus mal notés — les jurys notant généralement avec plus d'indulgence les exposés portant sur les sujets moins classiques. Quoi qu'il en soit, une nouvelle réunion jury / préparateurs sera organisée avant la session 2005 pour aplanir les dernières difficultés, mieux cerner les limites du nouveau programme et déterminer plus étroitement les sujets possibles. La présidence du jury veillera particulièrement à ce que, pour cette session 2005, l'esprit de ce nouveau programme « allégé » soit parfaitement respecté et que les candidats n'y voient pas une source d'angoisse face à l'incertain.

Deux nouvelles épreuves d'options « artistiques » sont venues compléter les deux options déjà existantes de la composition d'histoire de la musique créée en 1984 et du commentaire d'œuvres d'art créée en 1989. Ont été introduites une option « études cinématographiques », et une option « études théâtrales. » Deux candidats seulement se sont présentés pour chacune de ces options et aucun n'a été admissible. Les deux épreuves les plus anciennes ont attiré chacune 14 candidats, cinq ont été admissibles en « histoire de la musique et musicologie ».

L'organisation du jury est restée conforme aux modalités fixées depuis 2001. Sa présidence demeure liée à la Direction de l'École mais sa composition dénote toujours son indépendance, même à l'égard de l'ENS. Le mode de correction des épreuves écrites et des interrogations orales obéit toujours aux mêmes règles déontologiques : secret absolu des sujets d'écrit (le choix ultime du sujet demeurant généralement inconnu des membres du jury de l'épreuve eux-mêmes), double correction — et parfois triple ! — des épreuves écrites anonymes sur fiches séparées, circulation des copies entre tous les membres de chaque commission. Comme nous l'annoncions l'an dernier, un effort particulier a été fait, pour la première fois cette année, pour éviter les distorsions qui résultaient de la diversité des langues choisies dans l'épreuve de langue vivante étrangère : pour les trois langues les plus communément choisies, anglais, allemand et espagnol, une moyenne avait été fixée *a priori*, en concertation avec les différentes commissions, après établissement de la courbe générale des résultats établie pour chaque version. Ainsi, à l'écrit la moyenne d'allemand a été de 9,74, en anglais de 9,01, celle d'espagnol de 8,61. A l'oral elle a été de 9,48 en allemand, 9,61 en anglais, en espagnol de 11,07 (mais le nombre de candidats rend cette moyenne peu significative). Cet effort qui sera poursuivi a permis d'assurer aux candidats toutes leurs chances : parmi les admis, 35 ont pour langue l'anglais, 27 l'allemand, 8 l'espagnol, 4 l'italien, 1 le russe.

Lors des épreuves orales une grande attention est portée aussi à l'égalité entre les candidats : les modalités pratiques des épreuves sont expliquées publiquement à tous les candidats et affichées pour tous ; il faut rappeler aussi que ni les notes ni la provenance des candidats ne sont communiquées aux membres du jury. Ainsi l'école met tout en œuvre, dans le respect de l'égalité entre les candidats, pour accueillir les meilleurs khâgneux d'où qu'ils viennent.

Les résultats obtenus par les candidats montrent la forte attractivité du concours. Les candidats sont en nette augmentation : en 2003, on avait compté 957 inscrits, et 929 présents ; en 2004, on a pu compter 1072 inscrits, et 1032 présents ; les inscrits dans le centre Paris sont 539, la proportion entre garçons et filles reste stable (en 2003, 227 garçons et 727 filles, en 2004, 271 garçons et 801 filles)

Le jury s'est félicité des résultats de la tête du concours qui montrent cette année encore la solidité de la formation reçue : sur les 178 admissibles le premier a à l'issue de l'écrit 15,33

de moyenne (en 2003, 15,58), les derniers admissibles ont 10,42 de moyenne. Le jury a comme les années précédentes choisi de déclarer admissibles un peu plus du double du nombre de candidats admis, de façon à permettre les remontées spectaculaires de quelques candidats. L'excellence de la tête du concours, le bon niveau d'un grand nombre de candidats parmi lesquels 212 obtiennent une moyenne égale ou supérieure à 10 ne doit pas masquer la faiblesse de beaucoup de candidats : plus de 20% de ceux qui ont composé obtiennent une moyenne de 5/20 ou moins. Il en résulte un certain découragement du jury. On peut penser que malgré ces résultats, ces candidats « hors course » ont acquis des méthodes et des bases qui leur permettront de combler leurs lacunes dans leurs études ultérieures. Il n'en reste pas moins que c'est là un signe inquiétant sur le devenir actuel des filières littéraires.

Les résultats généraux des épreuves d'admission sont hétérogènes comme les autres années mais le jury s'est réjoui de la bonne préparation de beaucoup de candidats ; les moyennes obtenues s'échelonnent de 476 points soit 14,88 de moyenne pour la première à 363 points soit 11,34 de moyenne pour le dernier admis. (en 2003, 14,77 pour le premier, 11,06 pour le dernier admis, en 2002, 15,04 et 11,21).

Ces bons résultats s'accompagnent malheureusement cette année d'un recul de la proportion des candidats inscrits dans des centres provinciaux. L'année 2003 avait semblé monter un léger redressement du nombre de candidats « provinciaux » admissibles ou admis (42%) par rapport à ceux de l'Ile de France. L'année 2004 marque un recul : 32% de « provinciaux » à l'issue de l'écrit, 13% seulement de « provinciaux » parmi les admis. Ce fossé ne traduit pas, comme on le rappelle chaque année, une différence de qualité entre les préparations puisqu'il est l'effet aussi de la réputation des établissements qui attire de nombreux hypokhâgneux vers Paris pour y effectuer leur deuxième ou troisième année de préparation. L'ENS a décidé il y a trois ans de ne plus communiquer à la presse malgré les sollicitations nombreuses l'établissement d'origine des admis pour ne pas contribuer à amplifier ce phénomène de centralisation des préparations qui à terme menace tout l'équilibre du système des classes préparatoires. Une telle mesure dont la portée est surtout symbolique car les directeurs d'établissement savent évidemment combien de leurs élèves sont admis, veut rappeler que le concours évalue des individus, selon leurs performances propres, et non des établissements.

Que la très bonne tenue d'ensemble de ce concours soit entendue comme un signe d'encouragement pour tous les candidats de la session 2005 et leurs professeurs. L'École normale supérieure est bien consciente que son concours « Lettres » n'a pas seulement pour objectif de sélectionner quelques dizaines des meilleurs khâgneux. Il a aussi pour effet de permettre à quelques centaines d'étudiants de premier cycle de bénéficier d'un vrai enseignement généraliste en Lettres. Car si la préparation du concours de l'ENS demeure évidemment le but principal des khâgnes, inversement l'existence des khâgnes est aujourd'hui une des raisons d'être du concours. De même que celles-ci doivent donc veiller à préparer au mieux tous les candidats à l'ENS, celle-ci doit veiller à préserver au mieux un des maillons les plus solides du système universitaire français que sont les classes préparatoires littéraires. Que tous ceux, candidats, professeurs, membres des jurys, chefs d'établissement, qui, par leur dévouement et leur qualité, participent à cette entreprise collective dont l'École normale supérieure n'est qu'un des aspects les plus visibles, soient ici remerciés.

Françoise Mélonio  
Directrice-Adjointe de l'ENS  
Vice-présidente du concours A/L 2004

Francis Wolff  
Directeur du département de philosophie de l'ENS  
président du concours A/L 2004